

« Actualités et enjeux de la psychiatrie et de la santé mentale »
Discours du Président, Frédéric Valletoux
7 février 2013

Je suis ravi d'être parmi vous car je tenais tout particulièrement à être présent lors de cette journée dédiée à la psychiatrie et à la santé mentale.

En effet, c'est un thème majeur que la FHF considère comme une priorité au regard de l'enjeu de santé publique qu'il représente.

Lors de l'élaboration de la plate-forme politique de la FHF, nous avons souhaité promouvoir un véritable service public de psychiatrie et santé mentale, un service public ouvert, performant, qui réponde aux attentes de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire, tant les inégalités de prise en charge sont encore majeures dans ce secteur d'activité.

Cette position a été rappelée, avec conviction lors des travaux récents du **Pacte de confiance**.

En effet, une **organisation territoriale** adaptée au domaine de la psychiatrie et de la santé mentale définissant les missions et responsabilités des différents acteurs doit être garantie sur la base de la politique du secteur, précurseur de la nécessaire territorialisation de l'offre de soins.

Cette organisation, qui nécessite dans ses lignes directrices un support législatif, se doit d'établir une responsabilité institutionnelle et clinique claire associant prévention, soins et postcure. Elle devra disposer des **outils de gouvernance** adaptés à chacun de ses échelons, secteur, territoire de santé, et région. Sans oublier le niveau national, garant d'une véritable politique pour la psychiatrie et la santé mentale dans toutes ses dimensions.

En effet, il importe de rappeler au regard des années passées que la psychiatrie ne peut se résumer aux soins sans consentement, qui je le rappelle ne représente que 13% des hospitalisations, ni à des questions sécuritaires.

C'est bien d'un dispositif de soins, de prise en charge et d'accompagnement dont il s'agit, et c'est en ce sens que je souhaite conduire les actions de la FHF dans ce domaine.

Des **instances de coordinations** devront être généralisées et je pense notamment aux conseils locaux de santé mentale que vous évoquerez cet après-midi, qui réunissent élus, usagers, familles, professionnels du soin mais aussi acteurs d'autres secteurs, tels le logement, l'éducation, la réinsertion professionnelle... dans des partenariats structurants.

Ces différents points, ainsi que d'autres tels que la formation, la place de la recherche, l'accès aux soins somatiques et bien sûr les droits des usagers et des aidants que vous avez débattus ce matin, ont été abordés dans le dernier **plan national dédié à la psychiatrie et la santé mentale** qui nous avez été présenté par le Directeur Général de la Santé l'année dernière, lors de nos précédentes journées.

Je constate malheureusement que malgré de nombreuses propositions l'année écoulée n'a pas fait l'objet d'avancée concrète et que la déclinaison dans les régions reste fortement hétérogène.

Il est donc nécessaire qu'émerge une véritable volonté des pouvoirs publics pour que les mesures identifiées dans les différents rapports et dans le dernier plan se concrétisent pour une réelle amélioration des prises en charge et accompagnent les professionnels qui chaque jour œuvrent auprès des personnes souffrant de troubles psychiques.

Je souhaite que la **FHF** soit présente, **forte** de l'offre publique que nous représentons, de ses atouts et de son histoire, mais aussi **responsable** aux côtés des établissements pour accompagner les nécessaires mutations qui permettront d'améliorer le service rendu à nos usagers dans une logique de parcours coordonnés.

Nous serons présents, vigilants et force de propositions, avec vous, pour que les **travaux à venir, annoncés par la Ministre**, la loi sur la stratégie nationale de santé, l'accès aux soins, les urgences intègrent la psychiatrie et la santé mentale.

Parallèlement, vous le savez, une **mission parlementaire** présidée par le député Arnaud Robinet est en cours. Nous veillerons lors de cet échange avec les parlementaires à mettre en avant les enjeux du service public de psychiatrie et de santé mentale.

A très court terme, et vous en avez également parlé ce matin, nous avons exprimé nos inquiétudes sur les annonces de la **campagne budgétaire 2013**, inquiétudes qui concernent également les secteurs financés en DAF (dotation annuelle de financement) et en particulier la psychiatrie.

Le contexte rend les efforts nécessaires et nous en sommes conscients, mais nous demandons qu'ils soient répartis en transparence et avec équité.

L'année 2013, comme je l'ai évoqué, sera marquée par la perspective de lois importantes en matière de santé, de service public de santé.

[Je m'engage donc](#), avec vous, avec l'ensemble des composantes de la FHF, avec les FHR, avec les usagers et les familles à porter et à donner sens et réalité à nos ambitions pour la psychiatrie et la santé mentale.

[Cela fait partie des engagements que j'ai pris lors de ma candidature à la présidence de la FHF, je mettrai ainsi à profit ce mandat qui débute pour défendre et soutenir la mise en place d'un véritable service public de psychiatrie et de santé mentale.](#)

Je souhaite pour conclure remercier l'ensemble des participants et les nombreux intervenants et vous souhaite d'excellents travaux lors de cette journée.